

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE **RIBECOURT-DRESLINCOURT**

N° 2026-13

L'an deux mille vingt-six, le 14 avril à 17h00

Le Conseil d'Administration du CCAS, dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances,

Sous la présidence de Monsieur LETOFFE Jean-Guy, Président.

Date de la convocation : 02/04/2026

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

Présents : Mmes PIENS, GROSCAUX, KLEIN, JOOS, PAGE, BOCQUET, LAMBERT, NISOLE, FRETE, CHARLET.
Mrs BONNEAU, BIONNE, LETOFFE.

Excusé(s) : Mme CAMARA et Mr LAMOUREUX.

Absents : -

Objet : COTISATION A L'EPICERIE SOCIALE 2026

L'assemblée, à l'unanimité, ouï l'exposé de Monsieur LETOFFE Jean-Guy, Président,

DECIDE :

- de verser la cotisation annuelle à l'épicerie sociale de NOYON, « Le Relais » pour un montant de 1.80 €/habitant.

Les paiements seront imputés au budget de l'année en cours.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Jean-Guy LETOFFE

Maire, Président du CCAS

Envoyé en préfecture le 16/04/2026

Reçu en préfecture le 16/04/2026

Publié le



ID : 060-216005314-20260414-D202613-DE

PAGE ANNULEE